Nations Unies TD_{/509}



Distr. générale 20 juillet 2016 Français Original : anglais

Quatorzième session

Nairobi 17-22 juillet 2016

Réunion de haut niveau : réalisation des objectifs de développement durable – perspectives et enjeux

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

- 1. Les débats ont établi clairement la nécessité de réaliser les objectifs par le partenariat de tous les acteurs gouvernements, organisations internationales, secteur privé, organisations de la société civile et jeunes, notamment, à tous les niveaux national, régional, sous-régional et local. Un intervenant a souligné la nécessité de tenir compte de l'interdépendance du monde qui constituait une donnée essentielle pour réaliser l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 2. Des représentants des gouvernements et du secteur privé ont fait part de leur expérience concernant la mise en œuvre de cet exigeant et ambitieux programme d'objectifs indivisibles, mondiaux et universels. Ils ont estimé qu'il n'existait pas de solution unique et que les objectifs, les indicateurs et les stratégies de mobilisation des ressources devaient être contextualisés et hiérarchisés.
- Divers représentants ont présenté des exemples de mise en œuvre. Le Conseil national argentin, présidé par le Ministre du développement social et où siégeaient tous les ministres, avait élaboré un plan transversal pour atténuer la pauvreté, objectif retenu par le Président de l'Argentine comme étant représentatif des objectifs de développement durable. Au Cambodge, le Ministre de la planification avait été chargé de concevoir une stratégie relative aux objectifs de développement durable en collaboration avec toutes les parties prenantes. Le Japon mettait en place, au sein du Conseil des ministres, un bureau de la promotion des objectifs de développement durable, dirigé par le Premier Ministre, qui établirait des lignes directrices, une vision d'ensemble, des domaines prioritaires, un ensemble cohérent de mesures visant à produire les meilleurs résultats possibles au titre de plusieurs objectifs et un mécanisme de suivi auquel tous les acteurs seraient étroitement associés. La Thaïlande avait lancé une stratégie, la Philosophie de l'économie d'autosuffisance, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. La Fédération de Russie œuvrait à la promotion de technologies visant à améliorer les conditions d'existence tant sur son territoire que dans les pays les moins avancés dans le cadre de son action liée à l'application des objectifs de développement durable. Au Kenya, Safaricom avait adopté neuf objectifs et élaboré des indicateurs fondamentaux de résultats pour mesurer les progrès et en rendre compte. Les participants ont été unanimes à estimer

GE.16-12567 (F) 220716 250716





que nul ne pouvait atteindre seul ces objectifs ambitieux. Les partenariats, les échanges de bonnes pratiques et le renforcement des capacités étaient indispensables.

- 4. Le renforcement des capacités en matière de politiques intégrées, notamment dans le cadre de l'initiative d'aide au commerce, serait déterminant pour aider les pays en développement à mettre au point de telles stratégies. Des politiques intégrées étaient également nécessaires en ce qui concerne l'égalité entre les sexes, l'accès de tous à l'éducation, la réduction des coûts commerciaux, la formation professionnelle, la création d'emplois décents, la diversification de l'économie, l'innovation et le tourisme durable. Pays donateur de premier plan, le Japon avait défini les priorités suivantes en matière de renforcement des capacités et d'investissement : qualité des infrastructures, santé dans le monde, égalité entre les sexes, réduction des risques de catastrophe et éducation.
- 5. Les exigences étaient si nombreuses que même des organisations plurinationales ne disposaient pas de ressources humaines et financières suffisantes pour y répondre. C'est pourquoi des partenariats étaient en cours d'établissement à tous les niveaux, dans le secteur public comme dans le secteur privé, aux fins des objectifs de développement durable. Le rôle du secteur privé, en particulier de partenariats public-privé qui soient transparents, reposent sur l'égalité entre les partenaires et s'appuient sur des institutions robustes et sur l'état de droit, a également été souligné. Les partenariats public-privé étaient nécessaires pour développer les infrastructures, mais aussi dans le cadre de la recherche et pour élaborer des normes.
- 6. Par ailleurs, il a été unanimement admis que l'on ne pouvait s'en remettre à la « main invisible » et que l'action des pouvoirs publics était nécessaire. De plus, il fallait que les méthodes de travail et les mentalités évoluent. Les dirigeants du secteur privé, les actionnaires, les conseils d'administration et les fonds de pension devaient se poser la question de savoir ce que les objectifs de développement durable pouvaient leur apporter. Moyennant des politiques appropriées, le passage à une économie circulaire qui soit opérante de la production au recyclage, et réponde aux problèmes du gaspillage alimentaire, de la corruption et de l'égalité entre les sexes, représentait plusieurs centaines de milliards de dollars de débouchés économiques. Pour transformer les difficultés en possibilités, il fallait aligner les incitations économiques sur les objectifs de développement durable de sorte que de nouveaux comportements économiques, respectueux des conventions internationales, des droits du travail et de la sécurité au travail, puissent apparaître.
- 7. Les plans, les politiques et les institutions devaient être conçus pour aligner les signaux du marché, les investissements, le commerce et la coopération Sud-Sud sur les objectifs de développement durable de façon à compléter l'aide publique au développement. Ce rôle irait au-delà de la responsabilité sociale d'entreprise. Les entreprises étaient tirées par le profit et répondaient aux incitations du marché. Ainsi, les prix devaient correspondre aux véritables coûts sociaux et environnementaux. Pour regagner la confiance des citoyens à l'égard des responsables publics et privés, et donc éviter les troubles sociaux, il importait également d'élaborer des politiques qui empêchent la fraude fiscale des entreprises, exploitent le vivier de main d'œuvre au début de la chaîne d'approvisionnement et garantissent des salaires décents et des filets de sécurité sociale aux travailleurs.
- 8. Des politiques étaient aussi nécessaires pour remédier au décalage entre les compétences exigées par le secteur privé et les profils de compétence existants. Un autre problème majeur était de répondre à la contradiction entre les perspectives de long terme et les perspectives de court terme des gouvernements et des décideurs du secteur privé. La technologie donnait aux individus les moyens de se prendre en charge et des programmes de développement étaient nécessaires pour faciliter l'accès à la technologie dans les pays en développement, ainsi que pour renforcer les capacités en ce qui concerne la définition

2 GE.16-12567

de politiques d'appui. Le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation en tant que moyen d'exécution transversal était également essentiel.

- 9. Les participants ont estimé que toutes les voix devaient être entendues dans le processus décisionnel. Il était important de sensibiliser à la nécessité pour chaque citoyen de s'approprier les objectifs de développement durable et d'obtenir un appui plus large du public. Le Forum de la jeunesse de la CNUCED allait dans le bon sens, dans la mesure où les jeunes représentaient la moitié de la population et seraient donc comptables des résultats d'ici quinze ans. Les acteurs du changement devaient disposer de la latitude nécessaire en matière d'innovation et d'accès aux ressources pour parvenir à des solutions innovantes et créer la confiance.
- 10. Les participants ont estimé que le système des Nations Unies devrait revoir son organisation de façon à assumer un rôle de conseil et de facilitation au lieu d'un rôle d'exécution des projets. Cela pouvait passer par des mécanismes de coordination existants comme le Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat qui réunissait 15 organismes des Nations Unies pour aider les États membres à appliquer les objectifs de développement durable n°s 8 et 9 et l'initiative sur le commerce électronique pour tous, lancée à la quatorzième session de la Conférence, qui réunirait 15 organismes des Nations Unies et 22 groupes commerciaux et industriels à l'appui de la réalisation des objectifs. De plus, l'Organisation de coopération et de développement économiques élaborait des outils pour permettre à ses membres de mesurer le temps qui leur était nécessaire pour atteindre les cibles et aux autres pays de définir des stratégies pour réaliser les objectifs, ainsi que pour appuyer la révolution des données.
- 11. La solidarité était nécessaire pour partager des données d'expérience et tirer des enseignements mutuels. Les pays pouvaient tirer des enseignements, à titre d'exemple, des progrès du Bangladesh vers une sortie de la catégorie des pays les moins avancés, ou des bonnes pratiques que les pays mettaient en commun dans le cadre de la Conférence ibéro-américaine afin d'atténuer la pauvreté et, partant, les inégalités. En formant des partenariats et en échangeant des données d'expérience, les pays pouvaient recevoir l'aide à laquelle ils aspiraient pour mener des réformes structurelles en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.
- 12. Les participants ont demandé à la CNUCED :
- a) De contribuer à incorporer les conventions internationales dans les accords commerciaux ;
- b) De veiller à ce que les blocs commerciaux ne fassent pas obstacle à l'accès aux marchés des pays non membres ;
- c) De mobiliser des ressources à l'appui des cibles 17.10, 17.11 et 17.12 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans les pays les moins avancés;
- d) De coopérer avec d'autres organisations pour assurer le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement, afin de remédier aux obstacles et de permettre au secteur privé de prospérer.

GE.16-12567 3